

#### **Votre contact**

Cécilia COLIN  
05 49 61 20 66  
colinc@poitou.ifrb.fr

#### **Durée**

1,00 jour(s)  
7:00 heures

#### **Public**

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire lors d'interventions sur matériau amianté ou présence suspectée d'amiante.

#### **Pré-requis**

Etre âgé de plus de 18 ans.  
Savoir lire et écrire le français.

**Présentation de l'attestation de compétence de la formation initiale (délai 3 ans maximum).**

Fourniture par l'employeur, d'un document attestant l'**aptitude médicale\*** au poste de travail du travailleur, prenant en compte les **spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).**

**\*Indispensable à la délivrance de l'attestation de compétence.**

#### **Moyens pédagogiques et supports**

Exposés, questions-réponses et démonstrations.  
Cas pratiques sur plateforme pédagogique (adaptés aux activités concernées).  
Films pédagogiques.  
Quizz tout au long de la formation.  
Pratique validée : chantier, habillage/déshabillage

#### **Profil de l'intervenant**

Formateurs qualifiés.  
Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'amiante et de la prévention des risques.

#### **Informations complémentaires**

**Les participants sont invités à se munir d'une clé USB.**

Se munir des **EPI de base** (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). **En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent, l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.**

**10 stagiaires maximum**

Théorie validée par un test Q.C.M  
Attestation de compétences valide 3 ans.

#### **Objectifs de la formation**

Réactualiser les acquis de la formation initiale  
Respecter le contexte réglementaire relatif à la prévention du risque Amiante

#### **Objectifs pédagogiques**

Mettre à jour ses connaissances des opérations spécifiques pouvant libérer des fibres d'amiante  
Connaitre les dernières évolutions techniques et réglementaires  
Vérifier les procédures adaptées aux interventions et un mode opératoire  
Expliquer les consignes aux opérateurs  
Réagir face aux situations anormales

#### **Contenu**

Rappel des propriétés de l'amiante et de ses effets sur la santé  
L'identification des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante  
Les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis, les rapports de repérage  
Les exigences du code de la santé publique et du Code du Travail  
L'évaluation des risques  
La maintenance et l'entretien des équipements de protection individuelle et collective  
Les procédures et les modes opératoires adaptés à la prévention du risque  
Les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets  
Les situations d'urgence, la fiche d'exposition des salariés à l'amiante

**Si réussite aux tests et sur présentation de l'aptitude médicale, délivrance d'une attestation de compétence.**

#### **Critères et modalités d'évaluation**

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.